

## LA POPULATION DE L'AFRIQUE

Dans son numéro de juillet-octobre 1977, la revue *Population* a publié une longue étude de Francis Gendreau sur la démographie des pays d'Afrique. Le texte ci-après est extrait de cette étude qui est accompagnée de nombreux tableaux et graphiques et suivie d'une importante bibliographie. La première partie de l'étude, non reproduite ici, traite de l'investigation démographique en Afrique. La plus grande partie des références bibliographiques de bas de page ont été supprimées. Les tableaux et graphiques n'ont pas été reproduits.

### Généralités

Malgré les efforts apportés dans la collecte des données au cours de ces dernières années, la connaissance de la démographie des pays africains reste encore sur de nombreux points très sommaire : à l'heure actuelle les données utilisées sont souvent fragmentaires et incertaines et ne doivent être considérées qu'avec prudence, vu la grande imprécision qui les entache. Le deuxième trait fondamental qui doit être souligné lorsque l'on s'efforce de donner une vue d'ensemble des populations de l'Afrique, c'est leur très grande diversité. Comme il l'a été dit précédemment l'Afrique est, du point de vue démographique, très hétérogène et les indices qui peuvent être définis au niveau du continent, doivent être donnés au niveau national de façon à saisir cette diversité. Mais même ces indicés nationaux cachent eux-mêmes souvent de grandes

différences régionales ou ethniques, par exemple entre :

- les populations sédentaires et les populations nomades dans les pays du Sahel ;
- les différentes régions du Cameroun considérées comme une Afrique en miniature ;
- les zones forestières et les zones de savane ;
- les centres urbains et le milieu rural.

Les exemples pourraient être multipliés (1) : il s'agit là d'un aspect fondamental qui ne doit pas être oublié lors d'une présentation globale comme celle qui est tentée ici. En particulier, les différences ethniques sont souvent

(1) D'ailleurs le découpage politique de l'Afrique, hérité de la colonisation et ne s'appuyant que rarement sur des frontières naturelles, géographiques ou humaines, accentue probablement cette diversité interne.

Extr. de : " Problèmes économiques " n° 1546 1977

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 22720  
Cpte : B

parmi les plus pertinentes, mais il ne pourra qu'y être fait allusion dans le cadre de cet article (...).

### Effectifs et densités

La population du continent était estimée au milieu de l'année 1973 à environ 380 millions de personnes, soit un peu moins de 10 % de la population mondiale.

Les effectifs sont très variables d'un pays à l'autre : les cinq pays de plus de 20 millions d'habitants (dans l'ordre : Nigéria, Egypte, Ethiopie, Afrique du Sud, Zaïre) totalisent près de 170 millions d'habitants. A l'autre bout de l'échelle, nous trouvons 19 pays ou territoires de moins de un million d'habitants, totalisant seulement 7 millions d'habitants, soit moins de 2 % de la population du continent (2).

La densité d'ensemble est relativement faible : 12 habitants au kilomètre carré en 1973 (ensemble du monde : 28). Cet indice global masque une grande diversité de situations entre de très fortes densités, parfois supérieures à 100 hab./km<sup>2</sup>, et de très faibles densités inférieures à 1 hab./km<sup>2</sup>.

Encore ces densités nationales ne sont-elles que des moyennes de densités très variables à des échelons administratifs plus réduits (sous-préfecture, canton). En Egypte notamment, 99 % de la population est concentrée sur 3,7 % du territoire (la vallée et le delta du Nil), avec une densité de près de 800 habitants au kilomètre carré, alors que le 1 % restant vit sur plus de 96 % du territoire avec une densité très faible. L'on retrouve une situation semblable dans tous les pays présentant de vastes étendues désertiques (Algérie, Libye, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad...). Mais même pour les autres pays, la répartition de la population rurale est souvent très hétérogène, et ce trait est une donnée fondamentale de la démographie africaine.

### La répartition de la population par âge et par sexe

La population de l'Afrique est très jeune, puisque les moins de 15 ans représentent 44 % de l'ensemble en 1970. Pour fixer les idées, il est peut-être utile de rappeler que cette proportion est de 25 % en Europe et de 37 % pour l'ensemble du monde. Cette jeunesse de la population africaine pose certains problèmes (lourde charge pour les actifs, grosses dépenses de scolarisation, rythme de forma-

(2) L'étude des causes de ce faible peuplement sortirait du cadre de cet article, mais nous pouvons cependant reproduire ici la citation suivante : « De nombreuses régions du continent ont été plus peuplées dans un passé lointain qu'aujourd'hui... Le royaume de Kongo avait 2 millions d'habitants au XVI<sup>e</sup> siècle... Au moment de la conquête coloniale, au terme de 3 siècles de traite négrière, la région n'avait pas le tiers de cette population. Elle n'a guère encore rattrapé le chiffre du XVI<sup>e</sup> siècle. Le royaume florissant décrit par les Portugais au XVI<sup>e</sup> siècle avait cédé la place au misérable pays que Stanley et Brazza visiteront. On pourrait multiplier les exemples » (Samir Amin, « L'Afrique sous-peuplée », Communication à la Conférence Africaine sur la Population, Accra, décembre 1971).

tion des enseignants...), mais est aussi un facteur de dynamisme pour l'évolution des sociétés.

Cette proportion est l'un des indices les plus stables d'un pays à l'autre, puisque, sauf pour certains petits pays comme le Gabon, elle reste toujours supérieure à 40 % et atteint même 48 % pour l'Algérie, le Botswana, les Iles du Cap Vert, le Maroc, le Zimbabwe.

Il a été beaucoup écrit et il y aurait beaucoup à écrire encore sur la structure par sexe et par âge des populations des pays africains : en effet, l'observation laisse souvent apparaître des pyramides des âges perturbées, même si l'on procède à des regroupements quinquennaux des âges : base très large (c'est-à-dire effectif des 0-9 ans important), discontinuité à 10 ans, indentation à 15-19 ans ou 15-24 ans pour le sexe masculin et à 10-19 ans pour le sexe féminin.

Dans quelle mesure ces pyramides sont-elles une description exacte de la réalité ? Des erreurs systématiques sur les âges ne déforment-elles pas sensiblement cette réalité ? Il semble que certains phénomènes peuvent introduire des erreurs systématiques importantes : pour les hommes, l'absence d'état intermédiaire entre l'enfant (moins de 15 ans) et l'adulte (plus de 20-25 ans) entraîne un gonflement des enfants et des adultes ; la croissance de la « respectabilité » avec l'âge pousse les adultes à se vieillir quand on leur demande leur âge ; pour les femmes, l'âge qu'elles s'attribuent ou qu'on leur attribue est très lié à leur état matrimonial et au nombre de leurs enfants : autour de 15 ans, une femme sera vieillie par l'enquêteur si elle est mariée et rajeunie dans le cas contraire ; deux femmes de même âge se verront attribuer des âges différents selon leur nombre d'enfants, etc.

### La proportion de la population urbaine

La définition de la population urbaine change selon les pays, ce qui ne facilite pas les comparaisons internationales. Celle qui a été retenue ici est la population vivant dans les agglomérations de plus de 20 000 habitants.

Globalement, le continent africain est peu urbanisé, avec une proportion de population urbanisée de 22 % en 1970 (Amérique du Nord : 7,5 % ; ensemble du monde : 37 %).

Mais là encore les situations nationales sont très variées entre des pays très peu urbanisés comme le Burundi, le Lesotho, ou le Rwanda (proportion inférieure ou égale à 4 %) et des pays déjà relativement urbanisés comme l'Afrique du Sud, Maurice, la Réunion, l'Algérie, l'Egypte ou la Tunisie (proportion supérieure ou égale à 40 %), mais sans que cette proportion n'y atteigne jamais 50 % (exception faite pour le Territoire français des Afars et des Issas où la ville de Djibouti représente 57 % de la population). Il serait intéressant de calculer cette proportion à un niveau géographique plus fin : par exemple au Nigéria, le pays Yoruba est très urbanisé et compte une douzaine de villes de plus de 100 000 habitants.



Par ailleurs, l'urbanisation se caractérise souvent par un phénomène de « macrocéphalie urbaine » où l'agglomération la plus importante représente un pourcentage très élevé de la population du pays ou de la population urbaine.

L'urbanisation pose des problèmes particuliers (logements, infrastructure, emplois...) et doit retenir l'attention des gouvernements d'autant plus que le phénomène semble s'accélérer à l'heure actuelle en Afrique et ceci sans corrélation avec la création d'emplois urbains.

Une liste des 134 villes de plus de 100 000 habitants en 1970 a été élaborée par les Nations Unies (3). Sept d'entre elles seulement dépassaient le million d'habitants : Le Caire (5,7 millions), Alexandrie (2,0), Casablanca (1,5), Lagos, Johannesburg et Kinshasa (1,4), Le Cap (1,1).

### Nuptialité

Les données sur la nuptialité sont encore plus fragmentaires et plus hétérogènes que celles examinées précédemment. Aussi nous contenterons-nous de donner sur ce sujet quelques indications.

Deux caractéristiques essentielles de la nuptialité féminine sont sa précocité et son intensité :

« Dans 20 pays sur 29, plus de 50 % des femmes sont mariées à moins de 18 ans ; dans 19 pays, l'âge moyen au premier mariage est inférieur à 19 ans. Les femmes encore célibataires à 20 ans sont en faible proportion (souvent moins de 20 %) » (4).

« Pratiquement toutes les femmes se marient en Afrique : les proportions de célibataires à 50 ans sont rarement supérieures à 3 %, le plus souvent proches de 1 %, parfois même négligeables. »

Pour les hommes, « l'âge moyen au premier mariage est compris dans 17 pays sur 29 entre 23 et 26 ans », « les proportions de célibataires à 50 ans se situent le plus fréquemment entre 3 et 5 % » (4).

L'évolution de l'âge moyen au premier mariage est variable selon les pays (pour lesquels on dispose de données) : il semble diminuer pour les deux sexes en Algérie et au Togo ; il augmente pour les deux sexes au Maroc et en Tunisie ; il stagne pour le sexe masculin au Sénégal, et y augmente pour le sexe féminin (mais à Dakar, il semble avoir diminué).

La mobilité conjugale est généralement importante. A Dakar, au cours de leur vie féconde, les femmes contrac-

tent en moyenne 1,8 mariage ; au Togo, à 50-54 ans, 32 % des femmes ont contracté au moins deux unions.

La polygamie est plus ou moins répandue selon les pays. Au Togo, « le nombre moyen de femmes par homme marié est de 1,5 ; la polygamie est plus intense dans les villages que dans les villes et c'est à Lomé qu'elle est la moins répandue ». En Algérie, la polygamie est un phénomène peu intense et a beaucoup diminué pour se stabiliser vers 1954 à un niveau de l'ordre de 20 polygames pour 1 000 hommes mariés.

Quant aux données relatives aux ménages, il paraît difficile de les présenter ici dans la mesure où jusqu'à présent aucune normalisation n'a été précisée et où donc la comparabilité des résultats reste, par la force des choses, sommaire et bien souvent impossible. A l'intérieur d'un même pays cependant, où cette comparabilité doit en principe être mieux assurée, l'on observe généralement une taille des ménages plus faible dans les centres urbains que pour l'ensemble du pays.

### Natalité, fécondité

La plupart des pays africains connaissent encore aujourd'hui une fécondité élevée, encore que celle-ci soit le plus souvent inférieure à celle de l'Europe ancienne, du Moyen-Orient ou du Pakistan et du Bangladesh. Cette fécondité élevée se traduit par des taux bruts de natalité supérieurs ou égaux à 37 p. 1 000 (et atteignant 50 p. 1 000 et plus) pour la période 1970-1974, sauf pour de petites îles (Maurice, Sainte-Hélène, la Réunion, les îles du Cap Vert), le territoire français des Afars et des Issas et le Gabon. A ces taux correspondent des taux globaux de fécondité et des taux bruts de reproduction généralement supérieurs respectivement à 150 p. 1 000 et à 2,5.

Ces indices nationaux masquent le plus souvent de grandes différences internes (...).

Les différences de fécondité (entre pays, entre groupes ethniques ou entre lieux de résidence) sont dues à de nombreux facteurs : âge au mariage, importance de la mobilité conjugale, niveau de la mortalité intra-utérine et de la mortalité infantile, fréquence du veuvage, comportements sexuels, importance de la stérilité, durée de l'allaitement... Sur ce dernier point, l'on peut citer le cas du Sénégal où à Dakar on a trouvé un âge moyen au sevrage de 19 mois alors que dans l'arrondissement de Niakhar (zone rurale) il est de 24 mois.

On est alors conduit, après cette étude synchronique, à se poser la question de l'évolution de la fécondité : problème particulièrement important mais pour lequel les données font le plus souvent défaut. En ce qui concerne l'évolution sur longue période, l'on peut citer les estimations proposées pour l'Algérie du taux brut de natalité qui aurait augmenté de 36 p. 1 000 pour la période 1891-1925 à 42/43 p. 1 000 entre 1926 et 1949, puis à 48 p. 1 000 à partir de 1950. Cette tendance à la hausse semble confirmée pour le passé récent puisque la « fécondité cumulée du moment » aurait augmenté d'environ 10 % de 1955

(3) A ce niveau de détail et compte tenu de l'imprécision des données brutes, une telle liste ne peut être qu'indicative et ne concorde pas forcément avec les estimations résultant de recensements récents. Par exemple Ouagadougou devait avoir environ 100 000 habitants en 1970, mais ne figure pas sur la liste.

(4) D. Tabutin, 1973, « Tables de nuptialité africaines », Communication au Congrès International de la Population, Liège.

à 1965. A la Réunion, l'on a observé aussi une hausse de la fécondité depuis le début du siècle, le taux de natalité étant passée de 36,2 p. 1 000 en 1911 à 39,2 p. 1 000 en 1931-1936 et 49,6 p. 1 000 en 1951-1955. Par contre depuis cette époque l'on assiste à une baisse importante de la fécondité, la somme des naissances réduites passant de 6,97 en 1952-1956 à 6,63 en 1959-1963 puis à 6,73 en 1965, 4,62 en 1970 et 4,2 en 1975, le taux de natalité décroissant tout au long de cette période pour atteindre 28 p. 1 000 en 1975. Pour les pays d'Afrique centrale (Congo, Gabon...), il semble que la fécondité a connu de grandes variations dans le passé.

On retrouve une baisse récente de la fécondité dans quelques pays comme la Tunisie, l'Égypte ou l'île Maurice. Cependant il est impossible de généraliser cette baisse à l'ensemble des pays africains (...).

Mais du fait de l'absence de données, il n'est pas possible de préciser les tendances récentes de la fécondité pour de nombreux pays d'Afrique car si une baisse a pu être observée dans certains, une hausse de la fécondité n'est pas exclue dans d'autres, notamment en Afrique tropicale, certains facteurs pouvant agir en ce sens (réduction de la stérilité, abaissement de l'âge au mariage, abandon des interdits sexuels, sédentarisation des nomades...

### Mortalité

Les données relatives à la mortalité sont encore plus incertaines et fragmentaires que celles concernant la fécondité. Une chose est sûre cependant : le niveau de la mortalité est encore élevé en Afrique. Pour la période 1970-1974 les taux bruts de mortalité sont généralement supérieurs à 15 p. 1 000 et atteignent même 26 p. 1 000 dans certains pays (Éthiopie, Haute-Volta, Mali), l'espérance de vie à la naissance étant le plus souvent comprise entre 38 et 54 ans. Seules de petites îles (Maurice, la Réunion et les Seychelles) se détachent de l'ensemble avec une mortalité beaucoup plus faible.

Un autre indice intéressant du niveau de la mortalité est constitué par le taux de mortalité infantile. La valeur de ce taux est généralement mal connue, sauf dans certains pays ou régions pour lesquels on dispose de données relativement sûres.

Ces chiffres indiquent un niveau élevé pour la mortalité infantile, surtout dans les zones rurales, où les six valeurs sont comprises entre 150 et 250 p. 1 000. Mais l'une des caractéristiques essentielles de la mortalité tropicale est l'importance de son niveau entre 1 et 5 ans (...). Une analyse plus fine montre qu'après une chute rapide pendant le premier mois, la mortalité remonte à partir du sixième mois pour atteindre un maximum autour du vingt-quatrième mois. Les causes de ce phénomène encore peu expliqué sont probablement à rechercher dans les maladies infectieuses et les carences alimentaires.

Sur l'évolution de la mortalité enfin, il est, là encore,

difficile de trouver des données valables. Les quelques indications que l'on possède semblent indiquer qu'elle a beaucoup baissé depuis le début du siècle, mais les tendances récentes ne sont pas faciles à mettre en évidence.

Pour l'île Maurice, nous disposons de données indiquant une baisse considérable de la mortalité depuis le début du siècle.

L'étude des registres paroissiaux à Fakao (Sénégal) a montré que « depuis 1940 la mortalité infantile a significativement baissé, mais elle est compensée par une mortalité au sevrage qui en fait perdre l'acquis ; à 5 ans le taux de survie n'est pas modifié et s'établit à 65 % ».

Toujours au Sénégal, mais à Dakar cette fois, le taux brut de mortalité passe de 13,5 p. 1 000 en 1964-1967 à 121,1 p. 1 000 en 1968-1971, le taux de mortalité infantile passant pour les mêmes périodes de 81,7 p. 1 000 à 63,0 p. 1 000.

Par contre l'enquête de Kinshasa montre qu'en 1967 le taux brut de mortalité est resté au niveau de 1955 ; a fortiori ne peut-il avoir baissé dans les zones rurales, médicalement délaissées depuis 1960 ?

La baisse de la mortalité dépend en effet de nombreux facteurs : progrès des services médicaux et amélioration de l'infrastructure sanitaire, campagnes de vaccinations et d'éradication de masse, amélioration des conditions d'hygiène générale, développement socio-économique, élévation du niveau de vie. Il est certain que l'évolution de ces différents facteurs n'a pas été forcément favorable dans tous les pays depuis vingt ans, et que la mortalité a pu ne pas baisser partout, surtout en milieu rural. Aussi les estimations fournies, parfois à partir de données anciennes actualisées dans l'hypothèse d'une baisse de la mortalité, sont-elles probablement dans certains cas inférieures à la réalité.

### Accroissement naturel, Mouvements migratoires

L'accroissement naturel est généralement élevé en Afrique : le taux d'accroissement naturel reste dans la plupart des cas compris entre 1,5 % et 3 % pour la période 1970-1974, sauf pour certains pays comme le Gabon où il n'est que de 1,0 % (valeur due à la conjonction d'une faible fécondité et d'une mortalité élevée) ou au contraire pour l'Algérie ou le Zimbabwe où il est de 3,35 % (valeur découlant d'une forte fécondité et d'une mortalité en baisse). Pour l'ensemble du continent il atteint 2,6 % (Amérique latine : 2,9 %, Asie : 2,3 %, ensemble du monde : 2,0 %) ; certains taux d'accroissement sont d'ailleurs peut-être surestimés dans la mesure où la mortalité est sans doute plus forte qu'indiqué. Le taux net de reproduction, indice dont la valeur ne dépend pas de la structure par âge de la population, vaut pour l'ensemble du continent 2,10, les valeurs extrêmes étant 1,45 (Maurice)

et 2,65 (Algérie) et la majeure partie de la distribution se situant entre 1,70 et 2,40.

A côté de cet accroissement naturel, les mouvements migratoires, seconde composante de l'accroissement, sont beaucoup moins bien connus malgré l'importance qu'ils revêtent souvent. Mentionnons tout d'abord le nomadisme qui n'a fait l'objet que de rares études, en grande partie à cause des difficultés de l'observation.

Les migrations internes comprennent en premier lieu les mouvements des campagnes vers les villes : l'Afrique connaît actuellement une urbanisation beaucoup plus rapide que par le passé. La proportion de la population vivant dans les villes de plus de 20 000 habitants n'est passée que de 5 % en 1920 à 10 % en 1950, mais elle devait dépasser 20 % en 1970. De même les villes de plus d'un million d'habitants qui n'étaient que 2 en 1950 (Le Caire et Alexandrie) étaient déjà 7 en 1970. Quant aux déplacements internes de population vers une région rurale (par exemple dans les pays d'Afrique de l'Ouest, de l'intérieur vers les régions côtières), il faut distinguer entre mouvements spontanés, souvent très mal connus, et mouvements organisés dans le cadre d'opérations d'aménagement qui ne portent le plus souvent que sur des effectifs faibles.

Enfin les migrations internationales sont, elles aussi, très mal connues. Après l'émigration forcée de la traite des esclaves puis l'immigration européenne de la période coloniale dans certaines colonies de peuplement, on assiste depuis les indépendances à un retour en Europe de cette population (Français d'Algérie, Portugais d'Angola, Britanniques du Zimbabwe...). De même certains pays ou territoires connaissent une émigration importante de leur population nationale vers l'Europe : des trois pays du Maghreb, surtout vers la France, de la Réunion vers la France, de Maurice vers l'Australie et le Royaume-Uni... Enfin entre pays africains, il existe certains courants migratoires : vers l'Afrique du Sud à partir de Botswana, du Lesotho, du Mozambique et du Swaziland ; vers la Côte-d'Ivoire à partir de la Guinée, de la Haute-Volta, du Mali et du Niger ; vers le Sénégal à partir du Mali et de la Mauritanie...

Parmi les rares données relatives aux mouvements migratoires, nous citerons quelques résultats globaux de l'enquête renouvelée en pays Mossi (Haute-Volta) précédemment évoquée, enquête justement réalisée en raison de l'importance des migrations affectant cette population. Le bilan de la période 1961-1973 est résumé dans le tableau ci-après (effectifs en milliers).

Le taux d'accroissement annuel moyen au cours des 12 années n'a été que de 0,4 % (+ 1,5 % d'accroissement naturel — 1,1 % de migration nette).

Population présente en 1961 .....	2 107
Naissances survivantes .....	+ 795
Décès .....	— 363
Immigrations .....	+ 480
Émigrations .....	— 787
Population présente en 1973 .....	2 232
accroissement naturel .....	+ 432
solde migratoire .....	— 307

Ces résultats sont dus essentiellement aux migrations de travail en Côte-d'Ivoire et la « saignée » effectuée sur la population est donc considérable, d'autant plus que, différenciée selon le sexe et l'âge, elle fait apparaître une proportion d'absents supérieure à 50 % chez les hommes de 20-29 ans (...).

La population de l'Afrique passerait d'environ 350 millions en 1970 à une valeur comprise entre 750 millions et 870 millions en l'an 2000 selon l'hypothèse retenue (\*) dans tous les cas la population fait plus que doubler, le facteur multiplicatif variant de 2,12 à 2,47, soit un taux annuel moyen d'accroissement compris entre 2,5 % et 3,1 %.

Le phénomène d'urbanisation que connaît l'Afrique pourrait faire doubler entre 1975 et 2000 le nombre des villes de plus de 100 000 habitants qui pourraient accueillir en fin de période près de 30 % de la population du continent. Les villes de plus d'un million d'habitants seraient alors 63, et celles de plus de 5 millions d'habitants au nombre de 5 (Le Caire, Lagos, Kinshasa, Alexandrie, Casablanca).

## Conclusion

Ce bilan des connaissances actuelles sur la démographie africaine montre l'ampleur de la tâche restant à accomplir. En effet malgré les efforts déjà fournis, longue est encore la liste des points d'interrogation : dans de nombreux cas, les effectifs globaux ne sont souvent connus qu'avec une très large approximation, les données de structure et surtout de mouvement ne sont la plupart du temps par mieux saisies. Ce constat ne doit cependant pas masquer les progrès déjà accomplis, car la situation a évolué depuis les années cinquante, et même si de grosses lacunes subsistent encore, les séries d'enquêtes et de recensements qui ont touché la plupart des pays du continent, constituent des apports scientifiques considérables. Pour que cet effort ne soit pas vain et qu'il aboutisse à des progrès substantiels, des options claires doivent être prises quant aux objectifs et aux moyens. Il revient alors aux responsables nationaux d'analyser la situation propre à chaque pays et à définir une véritable stratégie de la collecte, et plus généralement de la recherche démographique.

En effet les objectifs peuvent être très divers, selon la précision demandée aux estimations, et leur niveau géographique, selon la volonté plus ou moins grande de disposer d'indicateurs permanents...

Du choix des objectifs découleront des indications pour le choix des moyens : disposer de données de mouvements annuelles à un niveau régional fin n'entraînera pas la mise en œuvre des mêmes moyens que si l'on désire des indicateurs globaux à des dates plus ou moins rapprochées. De même un pays peut souhaiter pour des raisons administratives, améliorer ses recensements administratifs, ou son état civil, objectifs dont le démographe profitera,

(\*) NDLR de PE. — Il s'agit des hypothèses avancées par les Nations unies au sujet de la natalité et de la mortalité.

alors que dans un autre pays, il faudra compter sur des opérations de type uniquement statistique.

Compte tenu de la diversité des situations actuelles des pays africains, il ne saurait être question de proposer une solution unique et l'on se contentera ici d'attirer l'attention sur un problème. En effet, deux attitudes opposées peuvent différencier à l'heure actuelle les choix à effectuer en matière de recherche démographique.

Selon la première, les conditions de la collecte des données sur le terrain en Afrique ne permettent pas et ne permettront sans doute pas dans un avenir proche de disposer d'observations valables, quel que soit le soin apporté à cette collecte. Aussi n'est-ce pas la peine de porter sans succès les efforts sur ce point et vaut-il beaucoup mieux mettre l'accent sur l'analyse et développer les méthodes de l'analyse des données imparfaites de façon à pouvoir redresser les données brutes et finalement disposer de résultats fiables.

Au contraire, pour la seconde position, il est vain de vouloir espérer améliorer les connaissances démographiques si l'on ne collecte pas des données de bonne qualité. Les méthodes de l'analyse des données imparfaites ne sont qu'un palliatif qu'il faut éviter au maximum, d'autant plus qu'elles reposent sur des hypothèses précises que l'on ne peut pas toujours admettre. Aussi l'effort doit-il porter sur l'amélioration des méthodes de collecte, seul moyen susceptible de progresser dans la situation présente.

Ce débat, sans doute moins tranché dans la réalité, figure cependant souvent de façon sous-jacente dans les discussions menées sur la recherche démographique en Afrique. La solution se situe probablement entre les deux

attitudes, et diffère sans doute d'un pays à l'autre ; mais il paraît important dans la plupart des pays de privilégier les efforts visant à l'amélioration des méthodes de collecte ou à la mise au point de nouvelles méthodes. La deuxième partie de cet article a d'ailleurs montré l'intérêt de ces études. Il faut voir par exemple la richesse des analyses menées à partir d'opérations comme l'enquête algérienne de 1969-1970, ou comme l'enquête du Sine-Saloum (Sénégal) et ses prolongements.

Trois enseignements au moins peuvent être tirés de ce type d'expérience :

1. Tout d'abord des opérations comme celles-ci contredisent l'affirmation trop souvent répandue qu'il n'y a pas de données disponibles en Afrique et montrent que des opérations menées soigneusement sont à l'origine d'études d'une richesse exceptionnelle ; mais ceci n'est rendu possible que par une bonne qualité de la collecte ;

2. Il n'est pas toujours réaliste de vouloir obtenir des données précises à un niveau national ; aussi l'on ne peut que recommander dans ce cas la solution d'opérations localisées qui, bien que fournissant des résultats non extrapolables, sont des points de repère très précieux, dans la mesure, toujours, où l'observation a été particulièrement soignée ;

3. Ceci n'ôte pas leur utilité aux opérations nationales de type recensement, mais leurs objectifs doivent être limités, leur réalisation doit être spécialement contrôlée sur le terrain, et elles doivent s'intégrer dans un programme d'ensemble cohérent (amélioration de l'état civil, enquêtes particulières...).

Francis GENDREAU

(Population, juillet-octobre 1977.)